

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 9 DÉCEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue par le conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 9 décembre 2024 à 19 h, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Jasmine Sharma, Karine Lechasseur et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et la greffière M^{me} Zoë Lafrance agissant à titre de secrétaire de l'assemblée

24-12-0972 Adoption de l'ordre du jour

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 9 décembre 2024 soit et il est, par les présentes, adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE »

24-12-0973 Présentation du budget 2025

Le maire Guy Pilon mentionne que M. Marco Pilon, trésorier, a préparé le budget 2025. Il lui demande d'en faire la présentation.

M. Marco Pilon procède à la présentation des prévisions budgétaires de la Ville pour l'exercice financier 2025.

24-12-0974 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du conseil.

24-12-0975 Adoption du budget 2025

CONSIDÉRANT que selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit préparer et adopter, avant le 31 décembre de chaque année, le budget de la Ville en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter les prévisions budgétaires 2025 où sont présentés des revenus de fonctionnement de 120 539 844 \$, des charges de fonctionnement de 106 022 689 \$ ainsi que des autres éléments et affectations aux fins fiscales totalisant 14 517 155 \$ incluant une affectation du surplus accumulé non affecté à l'exercice suivant de 1 291 845 \$ et une affectation du surplus accumulé affecté – services professionnels projets PQI de 400 000 \$;

DE publier dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville un document explicatif du budget tel que le permet l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

« ADOPTÉE »

24-12-0976 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 55 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière